

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 527 033

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 82 08568**

-
- (54) Système d'incrustation d'images en télévision en couleurs.
- (51) Classification internationale (Int. Cl. ³). H 04 N 9/535, 5/22.
- (22) Date de dépôt..... 17 mai 1982.
- (33) (32) (31) Priorité revendiquée :
- (41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 46 du 18-11-1983.
-
- (71) Déposant : Etablissement public : TELEDIFFUSION DE FRANCE. — FR.
- (72) Invention de : Guy Macheboeuf.
- (73) Titulaire :
- (74) Mandataire : Cabinet Martinet,
62, rue des Mathurins, 75008 Paris.
-

SYSTEME D'INCRUSTATION D'IMAGES EN TELEVISION EN COULEURS.

La présente invention concerne un système d'incrustation d'images en télévision en couleurs pour combiner des premiers signaux composants représentatifs d'une image composite d'une avant-scène et d'un fond et des seconds signaux 5 composants représentatifs d'une image d'arrière-scène en des signaux composants représentatifs d'une image résultant de l'incrustation de l'image d'avant-scène dans l'image d'arrière-scène, ledit système comprenant des premiers moyens pour incruster une image issue de l'image d'avant-scène dans l'image 10 d'arrière-scène en fonction des différences de couleurs de l'image d'avant-scène et du fond.

Dans les systèmes d'incrustation connus, tels que ceux décrits dans la EP-A-0.014.665 (ou 1e US-A-4.292.649), 1e 15 US-A-3.778.542, 1e US-A-4.007.487, 1a DE-A-2.749.154 et 1a FR-A-2.128.156, les signaux composants de ladite image issue de l'image d'avant-scène sont obtenus soit directement à partir des signaux composants correspondants représentatifs de l'image d'avant-scène, à travers des atténuateurs respectifs parfois variables, soit à partir d'au moins une combinaison linéaire des signaux composants de l'image d'avant-scène. Ces systèmes discriminent la couleur généralement saturée du fond par rapport aux couleurs de l'image d'avant-scène afin de fournir un signal de commande de gain destiné 20 à distinguer le fond et l'image d'avant-scène en vue de supprimer le fond et le remplacer par l'image d'arrière-scène.

Pour des raisons diverses, notamment de facilité d'exploitation, la couleur du fond qui est l'arrière-plan de l'image d'avant-scène ou sujet est une couleur très saturée. Dans la très grande majorité des cas le bleu est choisi. 30 L'image composite composée par l'image d'avant-scène et le fond est délivrée par une caméra située sur un plateau où l'image d'avant-scène ou sujet est placée devant un panneau bleu au fond d'un studio et évolue sur un plancher également bleu. L'éclairage de l'ensemble doit permettre d'obtenir un

- 2 -

fond de couleur très uniforme. Cependant il apparaît une lumière réfléchie et diffuse importante provenant du panneau et du plancher. Cette lumière a une dominante bleue. Elle confère dans l'image d'avant-scène ou sujet d'une part de nombreux reflets bleus dénaturant les couleurs réelles de l'image d'avant-scène et d'autre part, un liséré qui s'élargit notablement dans les cheveux de personnes de l'avant-scène et qui peut encore apparaître après l'incrustation à la transition de l'image d'avant-scène et de l'image d'arrière-scène. Une transparence bleutée analogue au liséré précédent apparaît également lorsque l'avant-scène contient des objets transparents, quel que soit le système d'incrustation connu utilisé.

Le but de la présente invention est d'obvier aux inconvénients précédents en atténuant, voire même supprimer totalement, les reflets et la dominante des transparences ayant comme couleur prédominante celle du fond dans l'image d'avant-scène après incrustation.

A cette fin, un système d'incrustation d'images en télévision en couleurs du type ci-dessus est caractérisé en ce qu'il comprend des moyens pour combiner des proportions pré-déterminées de premiers signaux composants avec une proportion pré-déterminée de l'un des seconds signaux composants en des troisièmes signaux composants et des seconds moyens pour incruster l'image représentée par les troisièmes signaux composants dans l'image d'avant-scène en des signaux composants représentatifs de ladite image issue de l'image d'avant-scène en fonction des différences de couleurs de l'image d'avant-scène et du fond.

Selon l'invention, préalablement à l'incrustation finale dans les premiers moyens d'incrustation, une couleur de l'image d'arrière-scène, de préférence différente de celle du fond, est combinée avec certaines couleurs de l'image composite d'avant-scène et de fond. Les seconds moyens d'incrustation déterminent les zones où sont créées de fausses couleurs au niveau des transitions entre l'image d'avant-scène et le fond. Dans les transitions, la prédominance de la cou-

leur du fond est très atténuée. Après l'incrastation finale, au niveau desdites transitions ou d'un objet transparent, les couleurs sont modifiées progressivement de sorte que le téléspectateur ne voit plus le liséré ou les reflets dus au fond monochromatique mais plutôt un léger flou s'intégrant parfaitement avec les couleurs de l'image d'arrière-scène et de l'image d'avant-scène.

D'autres caractéristiques et avantages de la présente invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la description qui suit de plusieurs modes de réalisation de l'invention en référence aux dessins annexés correspondants, dans lesquels :

- la Fig. 1 est un bloc-diagramme d'un système d'incrastation selon l'invention traitant chaque image sous forme de trois signaux composants primaires de couleurs monochromatiques ;

- la Fig. 2 est un bloc-diagramme détaillé du premier circuit de traitement de la Fig. 1 ;

- la Fig. 3 est un bloc-diagramme d'un autre système d'incrastation selon l'invention traitant chaque image sous forme de trois signaux composants dont l'un est le signal de luminance et dont les deux autres sont les signaux de chrominance ;

- la Fig. 4 est un bloc-diagramme détaillé du premier circuit de traitement de la Fig. 3 ; et

- la Fig. 5 montre un signal de différence de couleur à niveau uniforme généré par le circuit de traitement de la Fig. 4.

En référence à la Fig. 1, le système d'incrastation reçoit directement, ou par l'intermédiaire de moyens vidéo de séparation, les signaux primaires séparés b_R , b_V et b_B représentatifs d'une image composite b d'avant-scène et de fond sur un premier bus d'entrée à trois fils 10 à partir d'une première source vidéo et les signaux primaires séparés a_R , a_V et a_B représentatifs d'une image d'arrière-scène a sur un second bus d'entrée à trois fils 20 à partir d'une

seconde source vidéo. Les indices R, V et B désignent les signaux primaires d'une image en couleurs assignés respectivement aux couleurs rouge, verte et bleue. La première source vidéo est par exemple une première caméra qui filme une image d'avant-scène telle qu'un sujet ou personnage p qui évolue devant un fond f. Dans de nombreux cas pratiques - auxquels on se réfèrera dans la suite - le fond f est constitué par un panneau et un plancher ayant une couleur saturée uniforme telle que le bleu. Cependant, le fond f peut être trichromatique ; dans ce cas, les domaines colorimétriques de l'image d'avant-scène et du fond dans le système cartésien trichromatique classique relatif aux trois coordonnées monochromatiques R, V et B sont sensiblement disjoints. La seconde source vidéo est par exemple une seconde caméra, un magnétoscope ou un transmetteur de diapositives qui restitue les signaux primaires de l'image d'arrière-scène telle qu'un décors a.

Comme il est connu, le système d'incrastation restitue sur un bus de sortie à trois fils 30 les trois signaux primaires r_R , r_V et r_B de l'image résultant du remplacement du fond par l'image d'arrière-scène. L'image résultante r est donc composée du personnage p évoluant devant le décors a.

Les trois signaux primaires b_R , b_V et b_B de l'image composite d'avant-scène et de fond sur le premier bus d'entrée 10 sont répétés sur cinq bus à trois fils chacun 11, 12, 13, 14 et 15 par un premier distributeur vidéo de signaux primaires 1. Les trois signaux primaires a_R , a_V et a_B de l'image d'arrière-scène sur le second bus d'entrée 20 sont répétés sur deux bus à trois fils chacun 21 et 22 par un second distributeur vidéo de signaux primaires 2.

Outre les deux distributeurs d'entrée 1 et 2, le système d'incrastation comprend un incrastateur de sortie connu 3 - appelé premiers moyens d'incrastation dans le préambule de la description ci-dessus - et une combinaison d'un premier circuit de traitement 4, d'un incrastateur 5 et d'un second circuit de traitement 6, qui est ajoutée entre les

distributeurs d'entrée 1, 2 et l'incrustateur de sortie 3 et qui constitue l'objet principal de la présente invention.

Si on fait abstraction de la combinaison des circuits 5, 5 et 6, le système d'incrustation est alors analogue à ceux décrits dans la EP-A-0.014.665 et sa structure est rappelée ci-dessous.

L'incrustateur 3 comprend trois circuits de commutation à gain variable - ou à vitesse de commutation variable - 31_R , 31_V et 31_B . Chacun des circuits de commutation 31_R , 31_V , 31_B comprend des premier et second amplificateurs à gain variable et un mélangeur de sortie. Le premier amplificateur à gain variable reçoit le signal primaire respectif b_R , b_V , b_B de l'image composite d'avant-scène et de fond 15 $b = p + f$ - ou, plus généralement, d'une image issue de l'image d'avant-scène - sur le bus 11. Le second amplificateur à gain variable reçoit le signal primaire respectif a_R , a_V , a_B de l'image d'arrière-scène a sur le bus 21. Le mélangeur de sortie du circuit de commutation mélange les signaux 20 primaires sortant des deux amplificateurs en le signal primaire respectif r_R , r_V , r_B de l'image résultante r . Un circuit de commutation 31 est analogue à la combinaison des circuits respectifs 5_b, 5_a, 52_b et d'une partie respective du mélangeur 6' montrée à la Fig. 4 de la EP-A-0.014.665.

25 L'incrustateur 3 comprend également un circuit de commande de gain 32 qui est analogue à celui 4 montré à la Fig. 1 de la EP-A-0.014.665. Le circuit 32 reçoit les trois signaux primaires b_R , b_V et b_B de l'image composite d'avant-scène et de fond $b = p + f$ sur le bus 15. La sortie 33 30 du circuit 32 délivre un signal de commande de gain analogique α qui est appliqué directement aux entrées de commande de gain des seconds amplificateurs des circuits de commutation 31_R , 31_V et 31_B et, à travers des circuits inverseurs analogiques qui fournissent le signal complémentaire $(1 - \alpha)$, 35 aux entrées de commande de gain des premiers amplificateurs des circuits de commutation 31_R , 31_V et 31_B .

Le signal de commande analogique α a des premier et second niveaux et des niveaux intermédiaires entre ces deux niveaux. Le signal α est au premier niveau dit bas "0", lorsque le signal vidéo composite b constitué par les signaux primaires b_R , b_V et b_B est représentatif de l'image d'avant-scène p , celle-ci étant alors transmise par les premiers amplificateurs des circuits 31. Le signal α est au second niveau dit haut "1", lorsque le signal vidéo composite b est représentatif de l'image de fond f ; le fond f 5 n'est pas délivré par les premiers amplificateurs des circuits 31 tandis que les signaux a_R , a_V et a_B représentatifs de l'image d'arrière-scène a sont délivrés par les seconds amplificateurs des circuits 31. Un niveau intermédiaire du signal de commande α correspond à un point du domaine de 10 transition entre le domaine colorimétrique de l'image de fond f et le domaine colorimétrique de l'image d'avant-scène p . Le domaine de transition correspond à une zone de flou telle que celle d'un objet transparent de l'image p à travers lequel transparaît le fond f . Ainsi, dans le domaine de transition, pour des points voisins de l'image d'arrière-scène, l'influence de celle-ci augmente par une amplification des seconds amplificateurs supérieure à celle 15 à des premiers amplificateurs des circuits de commutation 31; réciproquement, l'influence de l'image d'avant-scène p pour 20 des points du domaine de transition proches du domaine colorimétrique de l'image p augmente par une amplification des premiers amplificateurs supérieure à celle des seconds amplificateurs des circuits de commutation 31. 25

Les circuits 4, 5 et 6 selon l'invention sont maintenant décrits.

La fonction du premier circuit de traitement 4 consiste essentiellement en la combinaison de proportions ajustables des amplitudes de certains signaux primaires b_R , b_V et b_B avec une proportion adjustable de l'amplitude 30 de l'un des signaux a_R , a_V et a_B . Le circuit 4 est montré à la Fig. 2. Il comprend successivement un circuit de com-

binaison à trois entrées 41, un circuit d'addition à deux entrées 42 et un répéteur - atténuateur à trois sorties 43. Le circuit 42 produit en sortie un signal L_2 résultant de la combinaison de signaux primaires b_R , b_V , b_B de l'image composite d'avant-scène et de fond et de l'un des signaux primaires a_R , a_V et a_B de l'image d'arrière-scène. Le circuit de combinaison 41 comprend trois atténuateurs - ou amplificateurs - réglables 410_R , 410_V et 410_B qui reçoivent les trois signaux b_R , b_V et b_B sur le bus 11 respectivement et qui atténuent ces signaux avec des facteurs d'atténuation réglables f_R , f_V et f_B respectivement. A la sortie du circuit de combinaison 41, les trois signaux atténués précédents sont mélangés dans un mélangeur 411 en un signal de luminance $L_1 = f_R \cdot b_R + f_V \cdot b_V + f_B \cdot b_B$. Le signal L_1 est appliqué à l'une 420 des entrées d'un additionneur 421 qui est inclus dans le circuit d'addition 42. Du côté de l'autre entrée du circuit d'addition 42, un sélecteur de couleur 422 reçoit les signaux primaires a_R , a_V et a_B de l'image d'arrière-scène sur le bus 22 et sélectionne l'un de ces signaux. Le signal primaire sélectionné a_S est de préférence atténué d'un facteur f_S - ou amplifié - par un atténuateur variable 423 qui applique le signal atténué $f_S a_S$ à la seconde entrée 424 de l'additionneur 421. La sortie 425 de l'additionneur 421 délivre le signal de luminance $L_2 = L_1 + f_S a_S$ à l'entrée du répéteur - atténuateur 43. Ce dernier circuit répète le signal L_2 et l'atténue - ou l'amplifie - proportionnellement à trois facteurs ajustables F_R , F_V et F_B d'atténuateurs - ou amplificateurs - variables 431_R , 431_V , 431_B pour fournir sur les trois fils de sortie d'un bus 430 des signaux $LR_2 = F_R \cdot L_2$, $LV_2 = F_V \cdot L_2$ et $LB_2 = F_B \cdot L_2$ respectivement.

En se reportant à nouveau à la Fig. 1, l'incrustateur 5 - appelé seconds moyens d'incrustation dans le préambule de la description ci-dessus - est identique à l'incrustateur 3. Il comprend comme ce dernier trois circuits de commutation à gain variable - ou à vitesse de commutation variable - 51_R , 51_V et 51_B ainsi qu'un circuit de

commande de gain 52. Les premiers amplificateurs à gain variable des circuits 51_R , 51_V et 51_B reçoivent les signaux de luminance respectifs LR_2 , LV_2 et LB_2 sur le bus 430. Les seconds amplificateurs à gain variable des circuits 51_R , 5

51_V et 51_B reçoivent les signaux primaires respectifs b_R , b_V et b_B sur le bus 12. Le circuit de commande de gain 52 reçoit des signaux primaires b_R , b_V et b_B sur le bus 13 et délivre le signal α sur le fil 53 pour commander directement les gains des seconds amplificateurs des circuits 51_R , 51_V 10 et 51_B et à travers des inverseurs analogiques les gains des premiers amplificateurs des circuits 51_R , 51_V et 51_B .

Des signaux primaires respectifs I_R , I_V et I_B sortent des circuits de commutation 51_R , 51_V et 51_B et sont appliqués à travers un bus à trois fils 50 à des premières entrées de mélangeurs respectifs 61_R , 61_V et 61_B qui sont inclus dans le second circuit de traitement 6. Les autres entrées des mélangeurs 61_R , 61_V et 61_B reçoivent les signaux primaires b_R , b_V et b_B de l'image composite d'avant-scène et de fond $b = p + f$ sur le bus 14 respectivement. Chacun des mélangeurs 61_R , 61_V et 61_B est composé de premier et second amplificateurs à gain variable et d'un additionneur de sortie. Le premier amplificateur à gain variable du mélangeur 61_R , 61_V , 61_B reçoit le signal respectif I_R , I_V , I_B sortant de l'incrustateur 5. Le second amplificateur à gain variable du mélangeur 61_R , 61_V , 61_B reçoit le signal primaire respectif b_B , b_V , b_B de l'image composite d'avant-scène et de fond sur le bus 14. Les deux signaux composants respectifs I_R et b_R , I_V et b_V , I_B et b_B sont additionnés dans l'additionneur de sortie du mélangeur 61_R , 61_V , 61_B qui produit un signal respectif M_R , M_V , M_B . Le gain respectif g_R , g_V , g_B du second amplificateur du mélangeur 61_R , 61_V , 61_B est réglé au moyen d'un potentiomètre. A partir de ce dernier gain, un circuit inverseur analogique produit le gain respectif du premier amplificateur qui est égal à $1 - g_R$, $1 - g_V$, 30 $1 - g_B$.

Les signaux primaires résultant du traitement précédent

- 9 -

dans le circuit 6 sont :

$$M_R = (1 - g_R) I_R + g_R b_R$$

$$M_V = (1 - g_V) I_V + g_V b_V$$

5

$$M_B = (1 - g_B) I_B + g_B b_B$$

et sont appliqués aux entrées des premiers amplificateurs à gain variable des circuits de commutation respectifs 10 31_R , 31_V et 31_B de l'incrustateur de sortie 3 via un bus à trois fils 60. Les entrées des seconds amplificateurs à gain variable des circuits de commutation 31_R , 31_V et 31_B reçoivent, comme déjà dit, les signaux primaires a_R , a_V et a_B de l'image d'arrière-scène sur le bus 21.

15 A titre d'exemple non limitatif, on suppose que l'image d'avant-scène p est filmée par la première caméra devant un fond bleu saturé f . L'image d'avant-scène p a pour couleur principale du rouge et ne contient pas de bleu saturé sauf pour certaines parties transparentes ou translucides telles qu'un verre ou des cheveux échevelés à travers lesquelles le bleu du fond est atténué. Le rouge de l'image d'avant-scène présente des reflets bleus qu'il convient d'éliminer ou du moins d'atténuer. Dans l'image résultante r obtenue par un système d'incrustation connu - sans les 20 circuits 4, 5 et 6 - l'image d'arrière-scène a apparaît à travers les parties transparentes de l'image d'avant-scène p avec une dominante bleue qu'il convient aussi d'éliminer. 25

30 Le premier circuit de traitement 4 est destiné à créer une image monochrome issue d'une combinaison sélectionnée des images b et a . La combinaison réalisée par le circuit de combinaison 41 est différente de celle connue pour obtenir le signal de luminance d'une image quelconque en couleurs et peut être telle que :

$$35 \quad f_R = 0,0 \quad ; \quad f_V = 0,6 \quad ; \quad f_B = 0,4$$

$$\text{soit} \quad L_1 = 0,6 b_V + 0,4 b_B$$

- 10 -

Dans le circuit d'addition 42 est ajouté au signal de luminance L_1 une certaine proportion f_S du signal primaire rouge a_R qui est sélectionné par le sélecteur 422 : $a_S = a_R$. La proportion f_S est obtenue par le réglage de l'atténuation de l'atténuateur - ou amplificateur - 423 et est égale à 0,5 pour le présent exemple. Le signal de luminance résultant L_2 en sortie 425 du circuit d'addition 42 est ainsi :

$$L_2 = 0,6 b_V + 0,4 b_B + 0,5 a_R$$

10 Les facteurs F_R , F_V et F_B sont égaux par exemple à 1, 1 et 0,4, afin que dans l'image représentée par les signaux primaires I_R , I_V et I_B sur le bus 50 et obtenue par l'incrustation des signaux de luminance LR_2 , LV_2 et LB_2 dans les signaux primaires b_R , b_V et b_B dans l'incrustateur 5, 15 toutes les parties transparentes de l'image d'avant-scène p "polluées" par le bleu du fond f soient remplacées par la zone correspondante d'une image dont les composantes primaires sont LR_2 , LV_2 , LB_2 .

20 Puis dans le second circuit de traitement 6, le réglage des gains g_R , g_V et g_B des mélangeurs 61_R , 61_V et 61_B sont fonction de l'équilibrage des couleurs des transitions et des transparences par rapport à la couleur dominante de l'image d'arrière-scène a . Comme déjà dit, la sélection colorimétrique au moyen du circuit de commande de gain 32 dans 25 l'incrustateur de sortie 3 est faite à partir des signaux primaires b_R , b_V et b_B de l'image composite d'avant-scène et de fond b sur le bus 15 afin de remplacer le fond bleu f de l'image composite b par des zones homologues de l'image d'arrière-scène a . Dans les zones de l'image résultante 30 r sur le bus 30 correspondant aux zones initialement "polluées" par le fond, les couleurs sont étagées, et non plus à prédominance bleue, afin d'harmoniser la transition entre les couleurs de l'image d'avant-scène et les couleurs de l'image d'arrière-scène dans laquelle est incrustée l'image 35 d'avant-scène.

Dans le cadre de la présente invention, le système

d'incrustation tel que décrit en référence à la Fig. 1 peut être modifié par l'homme du métier afin de l'adapter à tout autre système de coordonnées colorimétriques se déduisant du système R, V, B par des relations linéaires. La Fig. 3 montre un système d'incrustation selon l'invention qui se rapporte au système colorimétrique Y, DR, DB où Y est le signal de luminance et DR et DB les signaux de chrominance ou dits également de différence de couleur relatifs au rouge et au bleu d'un signal vidéo composite.

En référence à la Fig. 3, le bus 10 fournit les signaux composants Y_b , DR_b et DB_b de l'image composite d'avant-scène et de fond au distributeur 1 qui les restitue sur les bus à trois fils 12, 13, 14 et 15 et qui restitue le signal de luminance Y_a sur un unique fil 11'. Les signaux composants Y_a , DR_a et DB_a de l'image d'arrière-scène sont fournis par le bus 20 au distributeur 2 qui les restitue sur les bus 21 et 22. Le système d'incrustation selon la Fig. 3 comprend un circuit de traitement 4' sensiblement différent de celui 4 de la Fig. 2, ainsi qu'un incrustateur 5, un circuit de traitement 6 et un incrustateur 3 qui sont identiques à ceux de la Fig. 1. Dans les circuits 5, 6 et 3 de la Fig. 3, les circuits composants 51_R , 61_R , 31_R et 51_B , 61_B , 31_B traitent des signaux de différence de couleur relatifs au rouge et au bleu, tandis que les circuits composants 51_Y , 61_Y , 31_Y traitent des signaux de luminance. L'agencement des circuits 5, 6 et 3 de la Fig. 3 est identique à celui des circuits 5, 6 et 3 de la Fig. 1. On ne décrira donc en détail que le circuit de traitement 4' montré à la Fig. 4.

Le circuit 4' comprend un circuit d'addition 42' et un circuit de génération de deux couleurs uniformes 44.

Le circuit d'addition 42' est analogue au circuit 42 de la Fig. 2 et comprend un additionneur 421' à deux entrées, un sélecteur de couleur 422' et un atténuateur - ou amplificateur-variable 423' qui sont agencés les uns par rapport aux autres comme les circuits 421, 422 et 423. Le signal de luminance Y_b sur le fil 11' est appliqué à l'une des

entrées 420' de l'additionneur 421'. Du côté de l'autre entrée du circuit d'addition 42', le sélecteur de couleur 422' sélectionne le signal de luminance Y_a de l'image d'arrière-scène sur le bus 22, lequel est atténué dans 5 l'atténuateur - ou amplificateur - variable 423' d'un facteur ajustable f'_S . Le signal $f'_S \cdot Y_a$ sortant de l'atténuateur 423' est appliqué à la seconde entrée 424' de l'additionneur 421'. La sortie 425' de l'additionneur 421' est reliée à 10 l'entrée d'un atténuateur - ou amplificateur - variable 426 ayant un facteur d'atténuation réglable F'_V . L'atténuateur 426 fournit donc le signal $Y_2 = (Y_b + f'_S \cdot Y_a) F'_V$ à l'entrée du premier amplificateur du circuit de commutation 51_V de l'incrustateur 5 via un fil du bus 430.

Le circuit 44 comprend en entrée un circuit 440 qui 15 reçoit le signal de synchronisation de ligne (sync) pilotant l'ensemble des signaux traités et qui produit une impulsion convenable pour déclencher un circuit monostable 441. Le créneau sortant du circuit 441 a une largeur égale à la partie active PA - ou partie visualisée - d'une ligne L, 20 faisant suite au signal de suppression de ligne contenant 1'impulsion de synchronisation pour le déclenchement . Le niveau du créneau est réglé par deux potentiomètres F'_R et F'_B insérés en parallèle entre les bornes complémentaires Q et \bar{Q} du circuit monostable 441 afin de produire deux signaux 25 DR_2 et DB_2 qui sont appliqués aux entrées des premiers amplificateurs des circuits de commutation 51_R et 51_B via deux autres fils du bus 430.

Un signal tel que DR_2 ou DB_2 est montré à la Fig. 5 et 30 est analogue à un signal de différence de couleur sans modulation. Pour la période nominale L d'une ligne, ce signal est au début au niveau noir de référence VN pendant la durée de suppression de ligne SP et est ensuite à un niveau uniforme VU pendant la durée de la partie active PA. Le niveau uniforme VU est réglé par le potentiomètre respectif F'_R , F'_B 35 et peut être plus petit ou plus grand que le niveau noir. La différence entre le niveau uniforme et le niveau noir peut

varier jusqu'à ± 1 Volt pour un niveau noir égal à 0,3 Volt et un niveau blanc VB égal à 1 Volt.

Dans la Fig. 3, le traitement se poursuit dans les circuits 5, 6 et 3 comme selon la Fig. 1. L'image résultante r' représentée par les signaux de luminance $Y_{r'}$, et de différence de couleur $DR_{r'}$ et $DB_{r'}$, sur le bus 30 sortant des circuits respectifs 31_V , 31_R et 31_B de l'incruster 3 est analogue à celle r selon la Fig. 1. En d'autres termes, l'image résultante r' a des zones de l'image d'avant-scène dont la couleur initialement "dénaturée" par le bleu parasite du fond f est remplacée par des zones homologues de l'image d'avant-scène p dont les couleurs ont été artificiellement recréées pour harmoniser les couleurs des images d'avant-scène p et d'arrière-scène a au niveau de leur transition.

Comme montré dans les Figs. 1 et 3, dans le système d'incrustation sont prévues plusieurs lignes de retard notamment insérées dans les bus 12, 13, 14, 15 et 21 afin de synchroniser les signaux composants transmis aux entrées des circuits 5, 6 et 3 par les distributeurs vidéos 1 et 2 avec les signaux composants ayant subi des retards dus à leurs traitements précédents dans les circuits respectifs 4 ou $4'$, 5 et 6.

R e v e n d i c a t i o n s .

1 - Système d'incrustation d'images en télévision en couleurs pour combiner des premiers signaux composants (b_R , b_V , b_B) représentatifs d'une image composite (b) d'une avant-scène (p) et d'un fond (f) et des seconds signaux 5 composants (a_R , a_V , a_B) représentatifs d'une image d'arrière-scène (a) en des signaux composants (r_R , r_V , r_B) représentatifs d'une image (r) résultant de l'incrustation de l'image d'avant-scène (p) dans l'image d'arrière-scène (a), ledit système comprenant des premiers moyens (3) pour incruster 10 une image (I) issue de l'image d'avant-scène (p) dans l'image d'arrière-scène (a) en fonction (32) des différences de couleurs de l'image d'avant-scène (p) et du fond (f), caractérisé en ce qu'il comprend des moyens (4) pour combiner des proportions prédéterminées (f_R , f_V , f_B) de premiers signaux composants (b_R , b_V , b_B) avec une proportion prédéterminée (f_S) de l'un des seconds signaux composants (a_R , a_V , 15 a_B) en des troisièmes signaux composants (LR_2 , LV_2 , LB_2) et des seconds moyens (5) pour incruster l'image représentée par les troisièmes signaux composants (LR_2 , LV_2 , LB_2) dans 20 l'image d'avant-scène (b) en des signaux composants (I_R , I_V , I_B) représentatifs de ladite image (I) issue de l'image d'avant-scène (p) en fonction (52) des différences de couleurs de l'image d'avant-scène (p) et du fond (f).

2 - Système conforme à la revendication 1, caractérisé 25 en ce que les moyens de combinaison (4) comprennent des premiers moyens (410_R , 410_V , 410_B) pour multiplier les premiers signaux composants (b_R , b_V , b_B) par des facteurs de proportion respectifs ajustables (f_R , f_V , f_B), des moyens (411) pour mélanger les signaux composants sortant des premiers 30 moyens de multiplication, des moyens (422) pour sélectionner l'un (a_S) desdits seconds signaux composants (a_R , a_V , a_B), des seconds moyens (423) pour multiplier le second signal composant sélectionné (a_S) par un facteur de proportion ajustable.

table (f_S), et des moyens (421) pour additionner les signaux (L_1 ; $f_S a_S$) sortant des moyens de mélange (411) et des seconds moyens de multiplication (423) en un signal de luminance (L_2) correspondant aux troisièmes signaux composants (LR_2 , LV_2 , LB_2).

3 - Système conforme à la revendication 2, caractérisé en ce que les moyens de combinaison (4) comprennent des troisièmes moyens (431_R , 431_V , 431_B) pour multiplier ledit signal de luminance (L_2) par des facteurs de proportion ajustables

10 (F_R , F_V , F_B) en lesdits troisièmes signaux composants (LR_2 , LV_2 , LB_2).

4 - Système conforme à la revendication 1, caractérisé en ce que les moyens de combinaison (4') comprennent des moyens (422') pour sélectionner l'un (Y_a) desdits seconds 15 signaux composants (Y_a , DR_a , DB_a), des moyens (423') pour multiplier le second signal sélectionné (Y_a) par un facteur de proportion ajustable (f'_S), des moyens (421') pour additionner l'un (Y_b) desdits premiers signaux composants et le signal ($f'_S Y_a$) sortant des moyens de multiplication (423') en un troisième signal composant (Y_2), des moyens (44) recevant le signal de synchronisation de ligne pour générer deux signaux ayant chacun une amplitude qui est au niveau noir de référence (VN) pendant la durée de suppression de ligne (SP) et à un niveau uniforme ajustable (VU) pendant la durée de la partie active de ligne (PA), et constituant les deux autres troisièmes signaux composants (DR_2 , DB_2).

5 - Système conforme à la revendication 4, caractérisé en ce que les moyens (44) pour générer lesdits deux autres 30 troisièmes signaux composants (DR_2 , DB_2) comprennent un circuit monostable (441) qui est déclenché par le signal de synchronisation de ligne et deux potentiomètres (F'_R , F'_B) insérés en parallèle entre les sorties complémentaires (Q , \bar{Q}) du circuit monostable (44) afin d'ajuster les niveaux 35 uniformes desdits deux autres troisièmes signaux composants (DR_2 , DB_2).

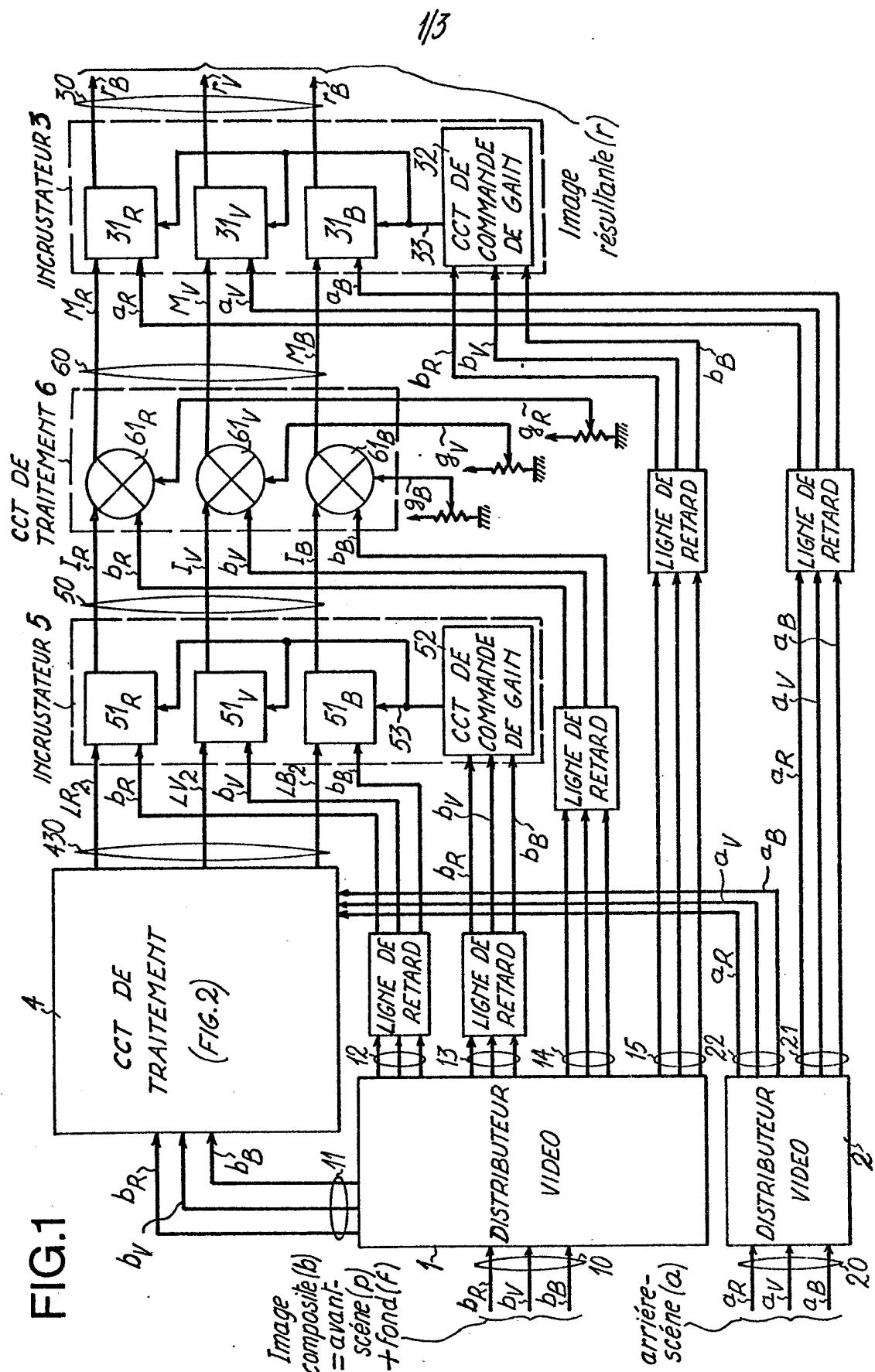
6 - Système conforme à la revendication 4 ou 5, caractérisé en ce que les moyens de combinaison (4') comprennent des moyens (426) pour multiplier le signal ($Y_b + f'_S Y_a$) sortant des moyens d'addition (42') par un facteur de proportion ajustable (F'_V) en ledit troisième signal composant (Y_2).

7 - Système conforme à l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce qu'il comprend des moyens (6) pour mélanger les signaux composants (I_R, I_V, I_B) sortant des seconds moyens d'incrustation (5) respectivement avec les premiers signaux composants (b_R, b_V, b_B) en lesdits signaux composants (M_R, M_V, M_B) représentatifs de ladite image (M) issue de l'image d'avant-scène (p).

8 - Système conforme à la revendication 7, caractérisé en ce que les moyens de mélange (6) selon la revendication 7 comprennent pour chaque couple de signaux composants ($I_R, b_R; I_V, b_V; I_B, b_B$) à mélanger, des seconds moyens pour multiplier le premier signal composant du couple (b_R, b_V, b_B) par un facteur ajustable ($g_R; g_V; g_B$), des premiers moyens pour multiplier le signal composant du couple (I_R, I_V, I_B) sortant des seconds moyens d'incrustation (5) par un facteur ($1-g_R; 1-g_V; 1-g_B$) qui est le complément à 1 du facteur ajustable, et des moyens pour mélanger les signaux sortant des premiers et seconds moyens de multiplication en le signal composant respectif ($M_R; M_V; M_B$) représentatif de ladite image (M) issue de l'image d'avant-scène (p).

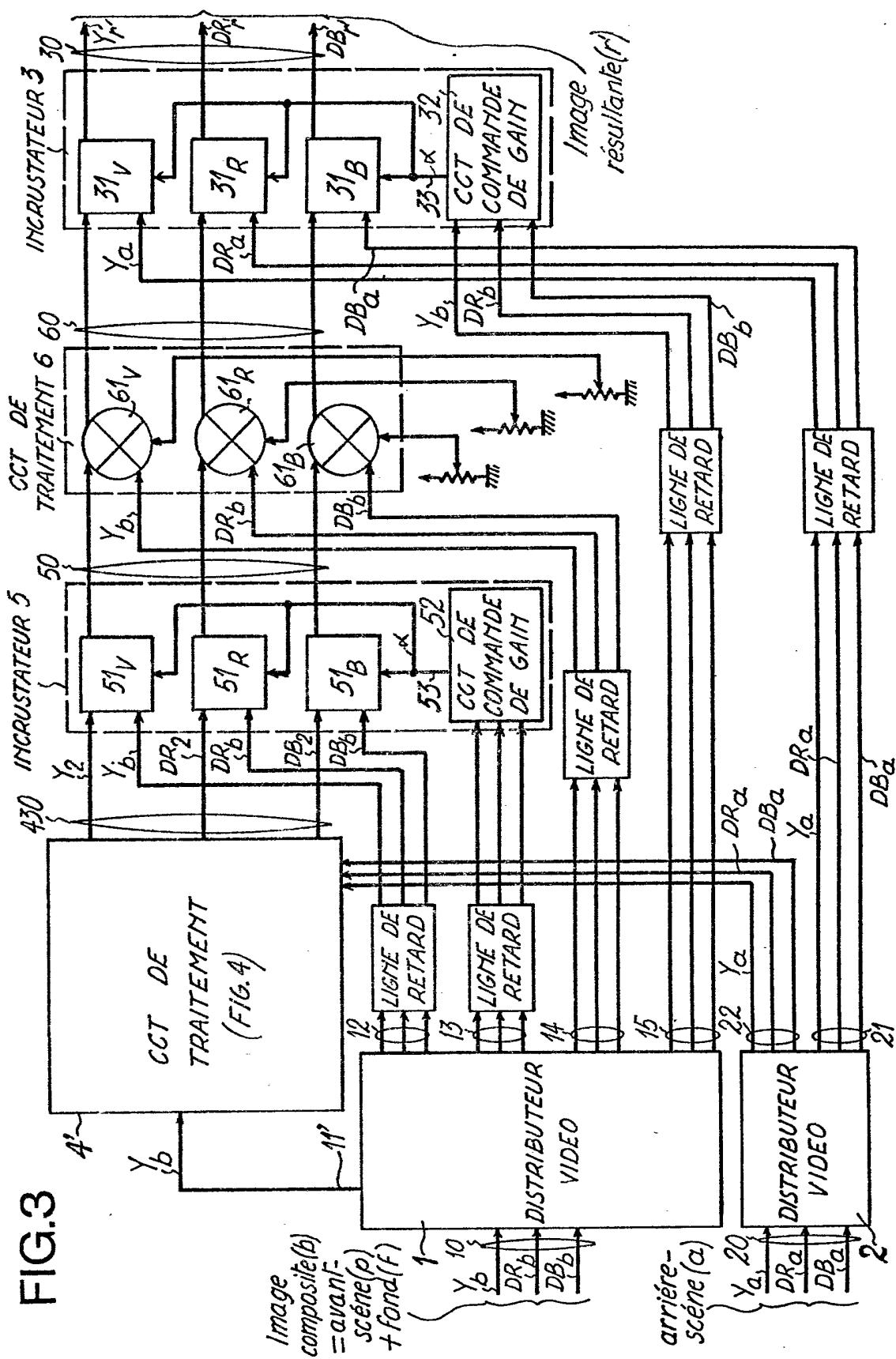
9 - Système conforme à l'une des revendications 1 à 8, caractérisé en ce que les premiers (3) et seconds (5) moyens d'incrustation sont identiques.

卷之三



2/3

FIG. 3



3/3

FIG.2

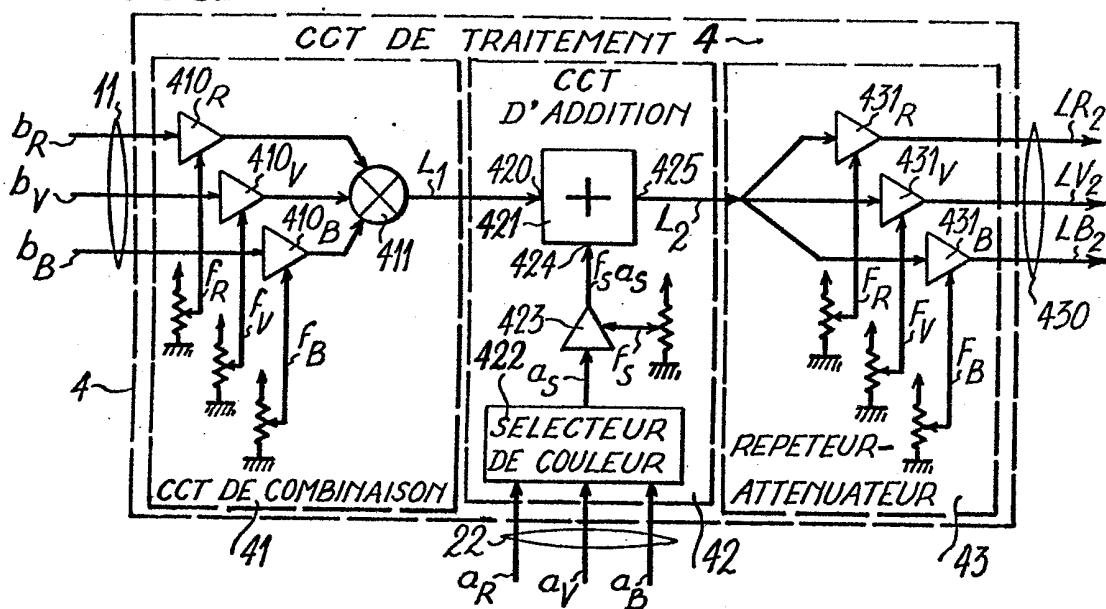


FIG.4

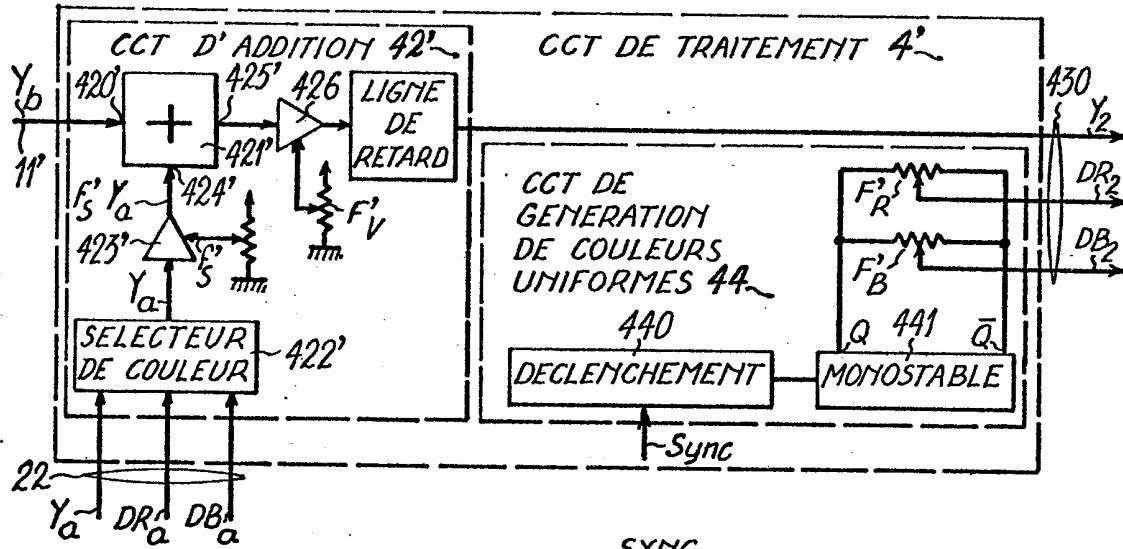


FIG.5

